

Affaire suivie par : SP
Mél:sgc-rh-concours@herault.gouv.fr

PROCES VERBAL D'ADMISSION

Recrutement d'un adjoint administratif de l'intérieur et de l'outre-mer au titre de l'article L352-4 du code général de la fonction publique Session 2023 – Préfecture des Pyrénées-Orientales

Le jeudi 23 novembre 2023 s'est réunie la commission chargée du recrutement d'un adjoint administratif de l'intérieur et de l'outre-mer au titre de l'article L352-4 du code général de la fonction publique – session 2023 – région Occitanie, au profit de la Préfecture des Pyrénées-Orientales pour le poste de chargé(e) de la coordination et du pilotage - interim du secrétariat du corps préfectoral.

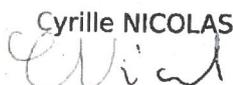
À l'issue des entretiens, la commission retient, pour l'emploi dans le corps des adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de l'article L352-4 du code général de la fonction publique, le candidat suivant :

- *CANTE Karine*

La présidente de la commission


Danielle DELCROS

Les membres de la commission

Cyrille NICOLAS


Stéphanie POUTRAIN
